



## COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 19 SEPTEMBRE 2016

Le 19 septembre DEUX MILLE SEIZE, les membres du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Pays de Craon, se sont réunis dans les locaux du Centre Administratif Intercommunal, rue de Buchenberg à CRAON sous la présidence de M. Christophe LANGOUET, Vice-Président

**PRESENTS :** Mmes et MM BARRAIS Sylvie, BEDOUET Gérard, BILHEUX Noëlle, BREHIN Colette, CHATELLIER Martine, CHARPENTIER Michelle, CHAUVIN Maxime, COUTARD Jean Luc, DAVID Gisèle, FLOURE Martine, FROGERAIS Thierry, GENDRY Sophie, GOHIER Odile, JACQUET Bernard, LAURENT Jean Claude, MOREAU Jean Claude, ORY Nathalie, PENE Loïc, PERRAULT Colette, RESTIF Vincent, SARCEL Bernadette, SAUVE Isabelle, TISON Hervé, TRETON Jean Paul .

**EXCUSES :** Mmes et MM BOIS Gwénaëlle, BOITEUX Yves-Eric, COLAS Paulette, GAUTEUR Franck, RICARD Viviane.

---

### ORDRE DU JOUR :

- Approbation du compte rendu du 4 juillet 2016
- RH :
  - ✓ Adoption du règlement intérieur
  - ✓ Point sur les changements dans les équipes ALSH
  - ✓ RELAIS PETITE ENFANCE (RPE) : modification de poste suite à validation du projet (2016-2019) par la CAF
- Prestation repas pour l'ALSH de St Aignan sur Roë : notification du marché dans le cadre du groupement de commande avec la commune de Pouancé
- Point sur les dossiers en cours :
  - ✓ Maison des Adolescents (MDA) : ouverture de la permanence à Craon et création du GIP (Groupement d'Intérêt Public)
  - ✓ Accueil des réfugiés
  - ✓ Projet éducatif de territoire : suite à la 1<sup>ère</sup> réunion du Comité de Pilotage
  - ✓ Foire de Craon
- Questions diverses

---

**Le Compte-rendu du 4 Juillet 2016 est approuvé**

---

RH :

## REGLEMENT INTERIEUR

Lors de la précédente réunion du Conseil d'Administration, il a été décidé de ne pas adopter le règlement intérieur, dans l'attente de précisions à solliciter auprès du groupe de travail «Ressources Humaines», sur le point des autorisations exceptionnelles d'absence.

Le Groupe de Travail Ressources Humaines lors de sa réunion du 21 Juillet, après étude comparée des dispositions retenues par le Centre de Gestion de la MAYENNE, a proposé que soient validées les dispositions soumises à l'avis du Comité Technique du 3 Décembre 2015 et telles qu'elles sont reprises dans le règlement intérieur.

Au vu de ces précisions, le Conseil d'Administration valide la proposition de règlement intérieur présenté en annexe.

## INFORMATION SUR LES CHANGEMENTS DANS LES EQUIPES ALSH ET JEUNESSE A LA RENTREE

- Départ de Betty COLLET (ALSH CRAON)
  - Elle est remplacée par Amandine DAUDIN (ALSH POMMERIEUX)
  - Publication de l'offre pour l'ALSH POMMERIEUX : l'intérim est assuré par Coralie BREBION (ALSH LA SELLE CRAONNAISE) dans l'attente du recrutement définitif
  - Gwladys LUTELLIER est recrutée le Mercredi sur le contingent des postes horaires ouverts chaque année
- RECRUTEMENTS EN COURS :
  - Jeunesse COSSE : suite à la demande de disponibilité de Julien GAUTIER à compter du 1<sup>er</sup> Septembre
  - ALSH CRAON : suite aux missions de coordination confiées à Jérôme BREHIN (recrutement dans le cadre des emplois d'avenir)
  - ALSH CUILLE / MERAL sur un poste d'animateur

## RELAIS PETITE ENFANCE (RPE) : VALIDATION DU PROJET PAR LA CAF ET AUGMENTATION DU TEMPS DE TRAVAIL

Le projet RELAIS PETITE ENFANCE présenté lors de la séance du Conseil d'Administration du 30 Mai a été validé par la CAF (1<sup>er</sup> Janvier 2016 au 31 Décembre 2019) permettant ainsi l'ouverture des droits à la Prestation de Service Ordinaire (PSO) et au Contrat Enfance-Jeunesse (CEJ).

Selon les termes de ce projet le temps de travail réparti sur les 4 postes passe de 3.31 ETP à 3.56 ETP (augmentation de 0.25 ETP) à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2017.

**Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, DECIDE,**  
Sous réserve de l'avis du Comité Technique

- De supprimer un poste d'animatrice (cadre d'emploi des assistants socio-éducatifs, éducateurs de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture) ouvert à 21.91h/semaine (0.63 ETP)
- De créer un poste d'animatrice (cadre d'emploi des assistants socio-éducatifs, éducateurs de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture) à 30.80 h/semaine (0.88 ETP)
- De faire évoluer le tableau des effectifs du Relais Petite Enfance (RPE) comme suit :

	01/01/2016	01/01/2017	nbre postes	cat	Cadres d'emploi
Animateur/trice	35,00	35,00	1	B	Moniteurs éducateurs, Assistants socio-éducatif, Educateurs jeunes enfants
Animateur/trice	21,91	30,80	1	B/ C	Assistants socio-éducatif, Educateurs jeunes enfants, Auxiliaires de puériculture
Animateur/trice	30,81	30,81	1	B	Assistants socio-éducatifs, Educateurs jeunes enfants
Animateur/trice	28,00	28,00	1	B	Assistants socio-éducatifs, Educateurs jeunes enfants
<b>S/TOTAL ETP et effectifs</b>	<b>3,31</b>	<b>3,56</b>	<b>4</b>		

  

<b>TOTAL GENERAL ETP et EFFECTIFS</b>	<b>36.26</b>	<b>36.51</b>	<b>45</b>
---------------------------------------	--------------	--------------	-----------

### GROUPEMENT DE COMMANDES AVEC LA COMMUNE DE POUANCE POUR LA PRESTATION REPAS (ALSH ST AIGNAN SUR ROE)

Le marché de fourniture de repas pour l'ASLH de St Aignan sur Roë arrivant à échéance le 31 Août 2016, un nouveau groupement de commande a été créé pour une durée de 4 ans, porté par la commune de POUANCE.

Par délibération du Conseil d'Administration du 1<sup>er</sup> Février 2016, le CIAS a décidé de renouveler son rattachement à ce groupement de commandes pour le lancement d'un nouveau marché (délibération n° 04-010216 DU 1<sup>er</sup> Février 2016).

Suite à la consultation lancée auprès de 7 prestataires, 2 offres ont été reçues dans les délais. Après avis de la commission d'appel d'offres du groupement, le marché est attribué à la **Société RESTORIA** pour une durée de 12 mois, renouvelable 3 fois par décision expresse (soit 48 Mois maximum).

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, DECIDE :

- de retenir le lot n° 1 : fabrication et livraison de repas en liaison froide
- de retenir la prestation supplémentaire suivante :
  - prêt du four
- D'autoriser le Président ou le Vice-Président à notifier le marché et tout document s'y rapportant

### DOSSIERS EN COURS

- **MAISON DES ADOLESCENTS**

Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 04 Avril 2016, le projet de développement de la Maison des Adolescents sur le PAYS DE CRAON a été validé.

Depuis le mois de Juin, des permanences sont effectives sur le territoire du Pays de CRAON, le Mardi de 14h à 17h et le Mercredi matin sur Rendez-vous. Elles se déroulent transitoirement dans les locaux de l'Antenne Solidarité, rue de l'Epron à CRAON, avant d'intégrer les locaux du Pôle Socio-Culturel.

La MDA 53 n'est pas aujourd'hui une structure juridiquement autonome, puisqu'il s'agit d'une unité fonctionnelle du Centre Hospitalier de Laval. Afin de permettre la consolidation du dispositif Maison des Adolescents et le développement de son action sur l'ensemble de son département, il est prévu, selon les préconisations de l'IGAS (Inspection Générale des Affaires Sociales) de retenir une structuration juridique autonome, sous forme d'un Groupement d'Intérêts Publics (GIP). Ce GIP a pour ambition de fédérer autour du projet l'ensemble des partenaires publics ou privés ; La convention constitutive du GIP est en cours d'élaboration et cette nouvelle structure est prévue devenir effective au 1<sup>er</sup> Janvier 2017.

Vu la délibération 20-040416 du 4 Avril 2016, validant l'engagement du CIAS dans ce nouveau dispositif sur le territoire, le Conseil d'Administration décide de son adhésion au GIP en cours de constitution.

Le Conseil d'Administration souligne la nécessité d'une large communication sur ce dispositif offert aux jeunes et leurs familles, via les établissements scolaires, les entreprises, les communes, les bulletins municipaux, le site internet...

#### • SCHEMA D'ACCUEIL DES REFUGIES

Depuis la décision du mois de Décembre d'intégrer le dispositif pour l'accueil des réfugiés, plusieurs réunions ont eu lieu avec les services de l'état - DDCSPP et Préfecture.

A l'échelon local, un comité de pilotage associant les communes proposant un logement et des représentants associatifs mobilisés a été constitué.

Suite au comité de pilotage départemental qui s'est tenu ce jour, à l'invitation de la DDCSPP les précisions suivantes peuvent être apportées :

- 4 structures en charge de l'accompagnement social : CCAS MAYENNE et LAVAL, FJT EVRON et CIAS DU PAYS DE CRAON
- 26 logements proposés dont 6 aujourd'hui vacants, parmi lesquels les 4 logements de notre territoire (Ballots, Cuillé, Renazé et Bierné)
- 74 personnes accueillies, réparties en 11 familles et 11 personnes isolées, orientées sur les secteurs de Laval et de Mayenne.

Les services de la DDCSPP pensent pouvoir être en mesure de disposer de plus d'informations vers la mi-October, quant aux perspectives et échéances d'orientation de familles vers notre territoire.

Il est proposé de programmer le comité de pilotage local à cette période,

#### • PROJET EDUCATIF DU TERRITOIRE

Suite à la 1<sup>ère</sup> réunion du groupe de pilotage du 14 Septembre, synthèse des 1<sup>ers</sup> éléments de l'échange.

##### RELEVÉ DES ORIENTATIONS

- Se concentrer sur la tranche d'âge jusqu'à 18 ans, mais aborder aussi les questions d'emploi et d'engagement entre 18 et 25 ans.
- Proposer différentes formes d'implication des usagers au cours de cette démarche : rencontres, consultations ponctuelles, conférences sur des thèmes forts... Associer les parents, les associations de parents (APE, OGEC).
- Mobiliser des jeunes, au cours de la réflexion et pour l'enquête par questionnaires : les conseils d'enfants ; les juniors associations ; les conseils de jeunes ; les administrateurs d'associations (par exemple Nulle Part Ailleurs) ; les jeunes mobilisés sur le dispositif Argent de poche ; les jeunes sportifs (juges arbitres) ; les jeunes accompagnés par la Mission locale ; les jeunes de la MFR.
- Prendre en compte les passerelles entre les tranches d'âge, entre le multi accueil et l'école par exemple
- Impliquer les enseignants : travailler avec l'IEN ; solliciter en direct des personnes qui sont dans des écoles du rural ; des villes / qui se sont organisées selon différents rythmes / qui représentent maternelle et élémentaire.
- Associer les associations sportives et, plus largement, mobiliser le tissu associatif

- L'implication des élus locaux, et notamment des élus du CIAS, est possible dans les groupes de travail ; toutefois, pour ne pas alourdir leurs agendas, l'ensemble des élus concernés sont invités : aux 3 comités de pilotage ; et à la 3<sup>è</sup> séance des groupes de travail (définition des horizons communs)
- Lien à faire avec le schéma départemental de la CAF. Rencontre du comité consultatif pour le territoire Sud du département, le 27 septembre.
- Solliciter les réseaux d'entreprises

#### ENJEUX IDENTIFIES

- L'adaptabilité du rythme en fonction de l'enfant
- Penser la continuité des temps des enfants, adolescents/jeunes
- Répondre aux besoins des familles
- La problématique des adolescents, leur mise à distance des structures de loisirs et des institutions
- Le départ des jeunes, les dynamiques démographiques
- Les liens avec les entreprises, plateforme à créer notamment autour des stages
- La lutte contre le décrochage scolaire
- Des adolescents isolés sur le territoire, sans interlocuteur pour répondre à leurs projets
- L'évolution des formes d'engagement des jeunes aujourd'hui ; les chantiers participatifs, la citoyenneté
- La mobilité
- Les activités manuelles et techniques intergénérationnelles (exemple de « l'outil en main »)
- Les pratiques numériques, l'économie du numérique
- La communication sur le projet éducatif, et sur les réalisations des jeunes en général, les espaces d'échanges entre tous les acteurs
- L'articulation avec les projets culturels et notamment « collèges en scène », ainsi que l'association des Mouillotins (qui s'engage dans une demande d'agrément Espace de vie sociale)
- La transversalité au niveau des services de la Communauté de Communes couvrant un large territoire d'action
- Développer les liens avec les collèges
- Changer les méthodes et façon de faire des professionnels, pour s'adapter aux modes de vie et de fonctionnement des ados.

Il est souligné l'intérêt de cette démarche qui vient renforcer une cohérence de territoire.

- **FOIRE DE CRAON** : les services du CIAS seront présents salle du Murier, répartis en 4 espaces :

#### 1 - PETITE ENFANCE (enfants de moins de 4 ans accompagnés par un parent)

- Espace Bébé : motricité libre - réservé aux enfants moins de 12 mois accompagnés par un parent
- Espace construction : cubes, Kapla, Légo...
- Espace engins qui roulent : tracteurs, voitures...
- Jeux d'encastrement : puzzles...
- Expo : 2 panneaux réalisés à partir de la plaquette Petite Enfance

#### 2 - ENFANCE (enfants de 3 ans à 10 ans) :

- Espace jeu en lien avec la Ludothèque (en bois...)
- Espace jeux coopératifs
- Espace jeux d'expérience / pédagogie active
- Expo : 2 panneaux de présentation des accueils

Les ateliers sont proposés en continu ou en alternance

#### 3 - JEUNES (plus de 11 ans)

- A définir suivant implication des jeunes (close up magie, spectacle cirque, maquillage...)
- Expo : 2 panneaux de présentation des accueils

#### 4 - SOLIDARITE : présentation des Ateliers d'échanges et des autres services du CIAS

---

##### QUESTIONS DIVERSES

- **ACOMPTE SUR CHARGES A REGULARISER A VERSER A LA COMMUNE DE QUELAINES ST GAULT**

Considérant le montant des dépenses engagées pour le compte des activités relevant de la compétence sociale transférée au 1<sup>er</sup> Janvier 2015, la Commune sollicite auprès du CIAS le versement d'un acompte, pour faire face à ses besoins de trésorerie.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré,

- PRECISE qu'un règlement global pourra intervenir, dès la signature des conventions actuellement en cours d'élaboration, à partir du relevé détaillé des charges à régulariser
- DECIDE de verser à la commune de QUELAINES ST GAULT un acompte de 20 000 €, à valoir sur le montant des charges de personnel mis à disposition du CIAS

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée

##### DATES DE PROCHAINS CONSEILS D'ADMINISTRATION :

- Lundi 24 octobre 2016
- Lundi 5 décembre 2016

